

Département de VAUCLUSE

Commune de CARPENTRAS

MAISON GAUTHRONET
PROJET DE RESTAURATION IMMOBILIERE

Enquête Publique sur la Délimitation du Périmètre
de Restauration Immobilière

PREFECTURE de VAUCLUSE

13 FEV. 2009

D.R.C.L.E.

ENQUETE PUBLIQUE

RAPPORT

Département de VAUCLUSE
Commune de CARPENTRAS
MAISON GAUTHRONET
PROJET DE RESTAURATION IMMOBILIERE

PREFECTURE de VAUCLUSE

13 FEV. 2009

D.R.C.L.E.

ENQUETE PUBLIQUE
RAPPORT

1) PRESENTATION

Par arrêté préfectoral n°SI 2008-11-21-0040-PREF du 21 novembre 2008, M. le Préfet de Vaucluse a prescrit l'ouverture d'une Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sur le territoire de la commune de CARPENTRAS, en vue de la réalisation du projet de restauration immobilière de la Maison GAUTHRONET située Rue Porte de Monteux, enquête valant également Enquête Publique sur la délimitation du périmètre de restauration immobilière.

Cette enquête se déroula durant 17 jours :

du Mardi 02 Décembre 2008 au Jeudi 18 Décembre 2008 inclus.

Les pièces du dossier ont pu être consultées en Mairie de CARPENTRAS, tous les jours aux heures habituelles d'ouverture au public.

Ayant été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes (Décision n°E08000194-84 du 23-10-2008), je soussigné, M. SCHUBERT Hervé, Géomètre Expert, demeurant Immeuble "La Tramontane", Route de Pertuis - B.P. 23, 84301 CAVAILLON Cedex, ai siégé en Mairie de CARPENTRAS, les :

- Mardi 02 Décembre 2008 de 14 h 00 à 16 h 00
- Mercredi 10 Décembre 2008 de 14 h 00 à 16 h 00
- Jeudi 18 Décembre 2008 de 10 h 00 à 12 h 00

afin de recevoir les observations du public.

Les procédures de publicité

Les procédures de publicité ont été réalisées par affichage sur les lieux (cf. procès verbal de constat du 25 Novembre 2008 établi par Maître HIELY) et par parution dans la presse (Vaucluse Matin et La Provence du 24 Novembre 2008 et du 03 Décembre 2008).

2) OBJET DE L'ENQUETE

La présente enquête est préalable à la déclaration d'utilité publique valant également enquête publique sur la délimitation du périmètre de restauration immobilière en vue de la restauration immobilière de la Maison GAUTHRONET Rue Porte de Monteux sur le territoire de la commune de CARPENTRAS.

3) OBSERVATIONS

3.1) Observation de M. MARCHAND Jean-Loup
demeurant 288 boulevard Albin Durand à CARPENTRAS.

Etant propriétaire de la parcelle riveraine, cadastrée CE n°254, il s'oppose à toute surélévation des bâtiments pouvant nuire à l'ensoleillement.

4) CONCLUSIONS

Nous avons fait part de ces observations à M. ROUSSET de CITADIS, qui nous a confirmé que la restauration envisagée se ferait dans les volumes existants et qu'il n'est pas prévu de constructions supplémentaires.

5) CONCLUSION GENERALE

La déclaration d'utilité publique concerne les travaux de restauration de l'immeuble GAUTHRONET.

Le programme des travaux contenu dans le dossier définit les prescriptions générales et particulières propres à l'immeuble, sachant que les travaux seront envisagés dans un esprit de requalification patrimoniale de l'immeuble.

Le traitement des façades et des toitures sera réalisé en respectant les dispositions et compositions initiales.

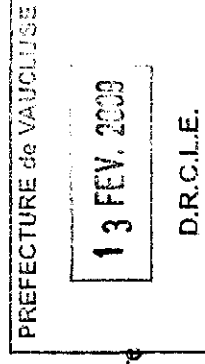
La restauration des parties privatives sera réalisée dans le but de les mettre aux normes d'habitabilité et d'hygiène et de l'amélioration du confort des logements.

Compte tenu de la vétusté et l'insalubrité du bâtiment existant,

Compte tenu de la teneur du programme des travaux,

Sachant que la restauration sera réalisée dans les volumes existants,

Nous émettons un **AVIS FAVORABLE** à la restauration immobilière de la Maison GAUTHRONET à CARPENTRAS.



Etabli à Cavaillon,
le 10 février 2009
ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS
S.C.P. SCHUBERT Hervé
Immeuble "Le Trémontana"
Rue de Peruis - B.P. 23
84300 CAVAILLON CEDEX
Tel. 04 90 71 07 78
N° d'inscription 79601